



Mairie
38142 Besse en Oisans

Téléphone : 04 76 80 25 80
email : mairie.besse38@orange.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 25 MARS 2022

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2021**
- **Travaux d'investissement : programmation, demandes de subventions et commandes**
- **Vote du Budget Primitif 2022 et décisions annexes (fiscalité, subventions, participations, etc.)**
- **Gestion du personnel communal : actualisation**
- **Point sur la CCO et les différents syndicats**
- **Urbanisme : points sur les dossiers déposés et projets en cours**
- **Elections présidentielles et législatives : organisation et tenue du bureau de vote**
- **Préparation de l'ordre du jour de la prochaine réunion**
- **Questions diverses**

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2021 :

Le compte administratif 2021, conforme au compte de gestion du Service de Gestion Comptable de La Mure se résume comme suit :

- **COMMUNE :**

- **Section de fonctionnement :**

Résultat à la clôture de 2020 (PM 60 000 € virés à la section d'investissement)	+ 95 117.77 €
Résultat de l'exercice 2021	+ 74 389.79 €
Résultat cumulé au 31/12/2021	+ 169 507.56 €

- **Section d'investissement :**

Résultat à la clôture de 2020	+ 74 234.06 €
Résultat de l'exercice 2021	+ 32 727.50 €
Résultat cumulé au 31/12/2021	+ 106 961.56 €
Restes à réaliser en recettes d'investissement	+ 0.00 €
Restes à réaliser en dépenses d'investissement	- 0.00 €
Total avec restes à réaliser	+ 106 961.56 €

BUDGET PRIMITIF 2022 :

Le Budget Primitif 2022 est voté comme suit :

Affectation d'une partie du résultat de fonctionnement de 2021 à la section d'investissement sur le budget 2022 pour 80 000 €

La section de fonctionnement s'équilibre à	486 443.56 €
La section d'investissement s'équilibre à	571 385.84 €

PROGRAMMATION DES TRAVAUX / SELON BUDGET PRIMITIF 2022

Sous réserve de l'obtention des financements correspondants, les travaux suivants inscrits au Budget Primitif sont programmés pour 2022 :

- **Aménagement de village / équipement :**
 - Acquisition de panneaux électoraux
 - Acquisition d'un véhicule de service en remplacement de l'actuel qui est vieillissant et ne répond plus aux normes (contrôle technique / pollution)
 - Acquisition d'une fraise à neige : en remplacement de l'actuel qui est tombée en panne et n'est pas réparable
- **Voirie :**
 - Requalification de la piste de contournement : étude finalisé, appel d'offres à venir pour un démarrage des travaux fin mai 2022. Les travaux de la piste sont envisagés pour une réalisation pour cet été et les aménagements divers (plantations, abords, etc) à l'automne 2022 (sous réserve d'attribution des marchés)
 - Réfection de la piste d'accès au Hameau Le Sert

- Aménagement et travaux hors village :
 - Alpages / déboisement Pré Arnaud
 - Alpages / débroussaillage sur Clot Carrelet
 - Aménagement des chemins : poursuite des travaux d'aménagement, projet en cours d'étude pour l'installation de passages canadiens pour piétons et vététistes
- Divers :
 - Finalisation de l'étude de développement touristique 4 saisons

A noter que les opérations suivantes sont encore à l'étude :

- Aménagements en vue du développement touristique 4 saisons
- Remplacement du réservoir d'eau potable de Bonnefin

DELIBERATIONS :

- **Délibération fiscale :** les taux d'imposition communaux (Taxes Foncières, Taxe d'Habitation, CVAE) restent inchangés par rapport à 2021.
- **Requalification de la piste de contournement :** demande de subvention auprès de la Communauté de Communes de l'Oisans
- **Acquisition de matériel de voirie (véhicule de service) :** demande de subvention auprès de la Communauté de Communes de l'Oisans
- **Acquisition d'une fraise à neige :** demande de subvention auprès du Département de l'Isère – Direction Territoriale Oisans
- **Alpages / Travaux de déboisement/débroussaillage sur Clot :** demande de subvention dans le cadre du Plan Pastoral Territorial Oisans auprès de la Région AURA et de l'Europe (FEADER)
- **Alpages / Travaux de déboisement/débroussaillage sur Clot :** adoption de la convention d'assistance technique de la Fédération des Alpages
- **Requalification de la piste de contournement :** validation de la commande de la mission de maîtrise d'œuvre pour la phase travaux aux bureaux d'étude VERDANCE et JM VRD
- **Attribution de subventions de fonctionnement** pour l'année 2022 à des associations locales. A noter que d'autres subventions seront attribuées en fonction des demandes à venir
- **Assainissement (SACO) :** reconduction de la prise en charge par la Commune de la totalité de la part fixe (abonnement) de la redevance d'assainissement, ce qui représente 147.40 € par abonné pour une année complète (2022).
- **BUDGET / AMORTISSEMENTS :** définition des modalités d'amortissement de l'opération « travaux de protection des sources : amortissement linéaire sur 5 ans
- **Participation de la commune au frais de cantine pour les enfants scolarisés au Collège de Bourg d'Oisans :** participation à hauteur de 50% de la demi-pension
- **Location de la Salle Polyvalente / définition de tarifs complémentaires :** le tarif antérieurement défini s'entend pour un week-end de location (soit 2 jours). Toute journée supplémentaire (24h) sera facturée
- **Gestion du personnel communal :** instauration de l'indemnité horaire pour travail supplémentaire et pour travail complémentaire. (Délibération de principe suite à la demande du Service de Gestion Comptable de la Mure)
- **Communauté de Communes de l'Oisans / Service ADS (urbanisme) :** approbation de l'avenant 3 de la convention suite à l'adhésion au service commun d'instruction d'urbanisme de la commune de Livet et Gavet

QUESTIONS DIVERSES :

- Point sur les différents syndicats et la Communauté de Communes
- Examen des dossiers d'urbanisme / Néant

